

UNE NOUVELLE MUNICIPALITÉ POUR UNE NOUVELLE COMMUNE



Voici la nouvelle municipalité qui dès le 1^{er} juillet 2021 représentera les autorités communales d'Assens et des villages de Bioley-Orjulaz et Malapalud. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs fonctions.

Sommaire :

Pages 2 et 3

Informations administration communale

Page 4

Communications municipales diverses

Page 5

Le mot du Syndic

Page 6

Election municipale 2021

Pages 7 et 8

Informations sur la qualité de l'eau

Page 9

Sécurité en forêt

Pages 10 et 11

Festivités de cet été

Page 12

100 ans de la jeunesse



Administration communale jusqu'au 30.06.2021

1er étage de la Maison villageoise

Joseph Despont, Syndic

Administration générale, finance et urbanisme
021 882 58 65 – 079 412 25 41
greffe@bioley-orjulaz.ch

Pascal Guiducci, Municipal

Service de voirie
021 882 54 27 – 078 788 78 18
pascal.guiducci@bioley-orjulaz.ch

Cyril Létra, Municipal

Œuvres sociales, écoles
079 172 86 08
cyril.lettra@bioley-orjulaz.ch

Dominique Schmid, Municipal

Gestion des déchets, eau et épuration
021 882 58 85 – 079 637 93 02
dominique.schmid@bioley-orjulaz.ch

Ferdinando Scuderi, Municipal

Forêts, domaines et chemins
021 882 58 62 – 079 212 32 94
ferdinando.scuderi@bioley-orjulaz.ch

Nicole Zahler

Greffe municipal & Contrôle des habitants
021 882 57 30
greffe@bioley-orjulaz.ch

Angeline Favre

Bourse communale
021 882 57 53 – 021 882 57 38
bioley.bourse@bluewin.ch

Claude Emery

Employé communal
079 279 25 61

Chantal Matthey

Réservation maison villageoise
021 882 51 12

Eric Wursten

Président du conseil général
079 276 87 12
president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Pierre Matthey

Vice-président du conseil général
079 507 13 76
vice-president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Alice Gentil

Secrétaire du conseil général
079 771 26 73
secretaire.conseil@bioley-orjulaz.ch

CHUV 021 314 11 11

Urgences 144

Hôpital d'Yverdon 024 424 44 44

Hôpital d'Orbe 024 442 61 1 1

Ouverture de l'administration communale

Les mardis ouvrables de
09h00 à 11h00
et les mercredis ouvrables de
17h00 à 19h00
ou sur rendez vous

Ouverture de la déchetterie

Les mercredis ouvrables de
18h00 à 19h00
les samedis ouvrables de
10h00 à 12h00

www.bioley-orjulaz.ch





Administration communale dès le 01.07.2021

1er étage de la Maison villageoise - Route St-Germain 3 - 1042 Assens

Guy Longchamp, Syndic

Administration générale, finance et urbanisme
Tél. 078 666 66 20
assens@bluewin.ch

Stéphane Chatelan, Municipal

Services industriels (eau, éclairage, gaz, etc.),
défense incendie, protection civile, domaines et
forêts, chemins ruraux et forestiers
Tél. 079 437 08 16
assens@bluewin.ch

Pascal Guiducci, Municipal

Bâtiments communaux, voirie, déchèterie et
ordures ménagères, police
Tél. 078 788 78 18
assens@bluewin.ch

Pierre Matthey, Municipal

Instruction publique, assurances sociales, routes,
sport et sociétés locales, affaires culturelles
Tél. 079 507 13 76
assens@bluewin.ch

Corinne von Känel Miranda, Municipale

Police des constructions, églises et cimetières
Tél. 079 252 85 37
assens@bluewin.ch

Bourse communale

Grognez Clémence
Tél. 021 886 06 32
Fax 021 886 06 31
Email : bourse.assens@bluewin.ch

Informations concernant :

Impôts, taxes, facturation de l'eau, etc.

Service de voirie

Despont Sébastien
Emery Claude
Favre Michel
Pahud Blaise
Tél. 021 881 34 12
Mobile 079 487 74 31
voirieassens@bluewin.ch

Greffe municipal

Bastide Laurence
Tél. 021/ 886 06 30 - Fax 021/ 886 06 31
assens@bluewin.ch

Informations concernant :

Correspondances, relation avec la Municipalité,
police des constructions, naturalisations

Ouverture du bureau du greffe municipal

Lundi : 08h00 à 11h30 - 13h30 à 16h00
Mardi : 08h00 à 11h30
Jeudi : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h00
Vendredi : 08h30 à 11h30

Contrôle des habitants - Bureau des étrangers - Locations de salles et refuge

Von Kaenel-Cornioley Sophie
Tél. 021/ 886 06 33 - Fax 021/ 886 06 31
Email : habitants.assens@bluewin.ch

Informations concernant :

Arrivées, départs, documents d'identité,
documents administratifs personnels, annonce d'un
chien, locations de salles et du refuge

Ouvertures du bureau du contrôle des habitants

Lundi : 08h00 à 11h30 - 13h30 à 17h00
Jeudi : 08h00 à 11h30 - 13h30 à 17h00
Vendredi : 08h00 à 11h30

Chantal Matthey

Conciergerie maison villageoise Bioley-Orjulaz
021 882 51 12

FAVRE Carole

Présidente du Conseil municipal

ABBET Martial

Vice-président du conseil municipal

EQUEY Roland

Secrétaire du Conseil
Tél. 021 882 61 30
roland.equety@bluewin.ch



Communications municipales officielles

OUVERTURE DES DECHETTERIES (hors jours fériés)

A partir du 1er juillet, deux déchetteries vous accueilleront. Ceci vous offrira un accès plus grand pour valoriser les déchets.

Si celle de Bioley-Orjulaz vous est déjà connue, la déchetterie communale d'Assens se situe à l'orée de la forêt, route de Morrens, au lieu-dit "Le Bochet".

Assens

Lundi : 13h30 à 15h00
Mercredi : 16h00 à 18h45
Samedi : 09h00 à 11h30

Bioley- Orjulaz

Mercredi 18h00 à 19h00
Samedi 10h00 à 12h00

Horaires susceptibles d'être étendues en début de législature.



IMPÔTS SUR LES CHIENS

Se référant à l'art. 9 de la Loi sur la police des Chiens (LPolC), la Municipalité informe les propriétaires de chien(s) qu'ils sont tenus d'annoncer à l'administration communale :

- Les chiens achetés ou reçus en 2020
- Les chiens nés en 2020 et restés en leur possession
- Les chiens qui n'ont pas été annoncés
- Les chiens vendus, donnés ou morts.



Les chiens déjà inscrits en 2020 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office ; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.



ETAT CIVIL

NAISSANCE

03.03.2021 Becker Maxime

DÉCÈS

30.03.2021 Bally Edmond



Communications municipales officielles

LE MOT DU SYNDIC

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est par la voie de notre journal communal que j'ai le plaisir de m'adresser une dernière fois à la population de Bioley-Orjulaz.

En effet, la date du 30 juin 2021 se profile à l'horizon, tout comme le bout du chemin qui met un terme à la législature 2016-2021.



A ce titre, bon nombre de personnes actives et engagées au sein des organes Exécutif et Législatif mettront fin à leurs mandats.

Pour ma part le compteur relevant mes nombreuses années de service justifie pleinement à me voir rentrer dans le rang !

C'est pourquoi, au moment de quitter ma fonction, je souhaite prendre congé de vous Toutes et Tous dans un sentiment de profonde reconnaissance, pour la confiance que vous m'avez toujours témoignée, depuis 1989 en tant que Municipal et dès 1990, jusqu'à ce jour, en ma qualité de Syndic.

Aussi, je tiens également à vous exprimer toute ma gratitude pour les fructueux et amicaux contacts que nous avons entretenus tout au long de ce laps de temps.

Par conséquent, c'est avec le sentiment du devoir accompli que je cède mon siège et mets un terme à plus de 32 ans d'activité passée au sein de la Municipalité.

Trois décennies passionnantes et riches d'enseignements, à défaut d'être exigeantes, durant lesquelles je n'ai compté ni mes efforts, ni les heures consacrées au bien-être de la collectivité et à l'intérêt public.

Cependant, je ne saurais passer sous silence et remercier en particulier mes compagnons de route, Municipaux, Secrétaires, Boursière et autres collaboratrices et collaborateurs qui m'ont apporté un appui bénéfique et ainsi contribué à la bonne marche de la commune.

C'est dans ces sentiments laudatifs que je vous adresse, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, mes vœux les meilleurs pour un avenir heureux et fructueux, en particulier à notre nouvelle commune dont nous sommes désormais les garants.

Veillez croire à ma parfaite considération.

Joseph Despont, Syndic



ELECTION MUNICIPALE 2021

ELECTION DE LA MUNICIPALITE À LA NOUVELLE COMMUNE D'ASSENS

Lors des élections du 7 mars 2021 (1^{er} tour), a été élu **MATHEY Pierre**

Lors du 2^e tour des élections du 28 mars 2021, a été élu tacitement **GUIDUCCI Pascal**

Ils rejoindront les élus de la commune d'Assens, **VON KÄNEL MIRANDA Corinne**, **LONGCHAMP Guy**, **CHATELAN Stéphane**.



ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL

Lors du 1^{er} tour des élections du 7 mars 2021, ont été élus au Conseil Communal (15 membres)

Nom prénom	Suffrages	Nom prénom	Suffrages
DESPONT Eric	164	NOBS Philippe	130
NOBS Daniel	158	BIGNENS Brigitte	126
MATHEY François	155	MATHEY Chantal	124
FAVRE Nicolas	148	MEYLAN GUIDUCCI Patricia	123
FAVRE Pascal	137	MATHEY Jean-Daniel	120
SCUDERI Ferdinando	135	LETRA Cyril	118
SCHMID Blaise	134	DELESSERT Christian	116
SCHMID Alan	133		

Sont élus comme membres suppléants :

Nom prénom	Suffrages
WESTON-BRATSCHI Gaëlle	115
PERRET GENTIL Christophe	100
LOEWER Rosalia	97

Obtiennent des voix :

Nom prénom	Suffrages
WÜRSTEN Eric	88
SCHMID Dominique	87
DE KEUSTER Nathanaël	79
GRAUL Dominique	47
<i>Voix éparses</i>	4



EN 2020 TOUTES LES EXIGENCES LÉGALES ONT ÉTÉ RESPECTÉES

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses* et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. Au total, en 2020, 3'143 échantillons ont été prélevés et 37'006 analyses ont été effectuées par notre laboratoire accrédité.

Les analyses microbiologiques ont révélé 18 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (produits phytosanitaires, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par notre laboratoire, soit par un laboratoire externe. Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux seuils admissibles.

En savoir plus sur la provenance de votre eau...
Le Service de l'eau de Lausanne fournit de l'eau potable à la commune de Bioley-Orjulaz. Cette eau provient du réservoir de l'Orme situé sur la commune de Morrens et des sources de Thierrens.

De manière générale, l'eau de ce réservoir, provient à 2/3 des sources de Thierrens et de Montaubion-Chardonney et à 1/3 du lac Léman. Ces proportions fluctuent en fonction du débit des sources. Le réservoir pourrait ne contenir que de l'eau du lac, de l'eau de source, ou un mélange des deux. Cependant, des traces d'un métabolite du chlorothalonil (fongicide utilisé dans l'agriculture) ont été détectées dans certaines ressources en eau de la Ville de Lausanne.

En 2020, les résultats des analyses effectuées sur ces mêmes sources montrent un dépassement de la norme en vigueur pour un des 9 métabolites du chlorothalonil. Les sources en question ont été mises hors service depuis le 12 mars 2020. L'eau du réservoir de l'Orme provient, depuis cette date, à 100% du lac Léman. Les valeurs maximales admises dans l'eau distribuée ont ainsi pu être respectées.

L'eau du Léman est traitée par filtration sur sable à l'usine de Saint-Sulpice.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée par une légère chloration.



Communications municipales officielles

MICROBIOLOGIE

Les analyses microbiologiques permettent de mettre en évidence la présence éventuelle de microorganismes dans l'eau. Certains, d'origine naturelle, comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme.

D'autres, comme les Escherichia coli et les entérocoques sont indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales. Leur présence permet de supposer que d'autres bactéries plus dangereuses et susceptibles de provoquer des maladies graves pourraient se trouver dans l'eau.

Analyses microbiologiques de votre eau en 2020

Microorganismes	Min	Max	Norme eau potable
Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)	0	3	< 300
Escherichia coli (UFC/100ml)	0	0	0
Entérocoques (UFC/100ml)	0	0	0

Résultat : eau de très bonne qualité microbiologique

PHYSICO-CHIMIE

Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres, ainsi qu'aux substances indésirables voire toxiques qu'elle pourrait contenir.

Dureté de l'eau

Qualification	°f	mg/l CaCO ₃
Eau très douce	0 à 7	0 à 70
Eau douce	7 à 15	70 à 150
Eau moyennement dure	15 à 25	150 à 250
Eau assez dure	25 à 35	250 à 350
Eau dure	35 et plus	350 et plus

* Les résultats correspondent aux analyses effectuées à partir du 12 mars 2020, date à laquelle les sources alimentant initialement le réservoir ont été détournées en raison d'un dépassement de la norme par un métabolite du chlorothlonil.

Analyses physico-chimiques de votre eau en 2020

Caractéristique	Unité	Objectif de qualité	Réservoir de l'Orme*	
			Min	Max
Conductivité à 25°C	µS/cm	200-800	303	305
Dureté totale	°français	> 10	13.6	14
Calcium (Ca)	mg/l	< 200	44.2	45.8
Magnésium (Mg)	mg/l	< 50	6.1	6.2
Sodium (Na)	mg/l	< 20	7.4	7.4
Potassium (K)	mg/l	< 5	1.8	1.8
Hydrogénocarbonates	mg/l	—	109.2	116
Chlorures (Cl)	mg/l	< 20	10.6	11.4
Sulfates (SO ₄)	mg/l	< 50	44.6	51.7
Nitrates (NO ₃)	mg/l	< 25	2.4	3.1

MICROPOLLUANTS

Le Service de l'eau s'est fortement impliqué dans la maîtrise des micropolluants. Plus de 300 substances sont monitorées dans les différentes ressources et l'eau distribuée. De manière générale, la totalité de l'eau distribuée correspond aux normes.

Résultat : eau de très bonne qualité physico-chimique

Pour plus de détails, rendez-vous sur www.lausanne.ch/eau rubrique « Qualité de l'eau »

Service de l'eau
Rue de Genève 36, Case postale 7416, 1002 Lausanne
T. +41 21 315 85 30, eau@lausanne.ch
Laboratoire du Service de l'eau
T. +41 21 315 99 22, eau.labo@lausanne.ch



Service de l'eau
VILLE DE LAUSANNE



SECURITE EN FORET : EXTENSION DU DOMAINE DES TIQUES

Au-delà de la célèbre tique du mouton, d'autres espèces éveillent l'attention des scientifiques, par leur expansion géographique et les pathologies qu'elles peuvent transmettre.



La tique du mouton (*Ixodes ricinus*) est la plus célèbre chez nous. Elle peut transmettre à l'humain la borréliose de Lyme, la méningo-encéphalite à tiques, ou encore la tularémie.

Mais elle n'est qu'une des 900 espèces de tiques existant dans le monde et n'a pas le monopole en matière de transmission de maladies. Des observations faites en Europe montrent qu'il faut aussi se méfier d'autres espèces.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Conseils de vigilance pour les promeneurs en forêt :

On peut trouver des tiques jusque vers 2000 mètres d'altitude. Elles sont le plus souvent au sol ou sur des herbes, buissons ou arbustes, rarement postées plus haut que 1 mètre. Elles secrètent une substance anesthésiante et percent la peau avec leur rostre, une sorte de trompe, pour se nourrir de sang pendant des jours. Elles peuvent alors inoculer divers pathogènes.

En 2020, il y a eu un record : 457 cas de méningo-encéphalite à tiques [encéphalite = inflammation du cerveau]. La tique transmet ce virus immédiatement ou en quelques heures. Il n'existe aucun traitement. Il y a toutefois un vaccin efficace pour s'en protéger.

En revanche, il n'y a pas de vaccin contre la borréliose de Lyme, qui est causée par une bactérie. Or, dans certaines régions de Suisse, jusqu'à 50% des tiques en sont infectées. L'Office fédéral de la santé publique estime que 10 000 personnes contractent chaque année une borréliose. Le premier symptôme peut être une rougeur locale qui s'étend, puis disparaît en quelques jours ou semaines.

Si la maladie est dépistée rapidement elle peut être guérie par des antibiotiques.

En revanche si elle passe inaperçue, des dégâts durables peuvent éventuellement survenir après quelques semaines, mois ou années aux articulations, au système nerveux, à la peau, ou plus rarement au cœur. Et les antibiotiques ne permettent pas de réparer ceux-ci.

Plus on enlève rapidement la tique - dans les 16 à 24 heures - plus on a de chances d'éviter une borréliose. La bête est fixée solidement par ses petites dents en forme de crochets. Il faut la saisir au ras de la peau et l'extraire de manière régulière. Dans tous les cas, il faut éviter de presser sur le corps de la tique.

Et contrairement à de fausses croyances, il ne faut absolument pas l'enduire d'insecticide, d'huile, d'alcool, de vernis à ongles ou de colle. Car le stress, l'endormissement ou l'agonie de l'acarien favoriseraient alors le transfert des agents pathogènes dans le corps de sa victime.



FÊTE DE LA FUSION : 3 VILLAGES, UNE NOUVELLE COMMUNE

Les restrictions sanitaires devraient nous permettre de pouvoir organiser cet été une grande fête populaire soutenue par la nouvelle commune et organisée par les sociétés de jeunesses de Bioley-Orjulaz et d'Assens.

Afin que les habitants des 3 villages puissent découvrir le nouveau territoire communal, vous êtes conviés le

Samedi 3 juillet 2021

pour un rallye découverte de 10h00 à 18h00.

Un parcours balisé sera proposé. Il sera jalonné de plusieurs stands et animations. Terrain de pétanque, châteaux gonflables seront à disposition.

Les départs se feront depuis les grandes salles d'Assens et Bioley-Orjulaz. Un verre sérigraphié spécial Fusion de communes sera offert à tous les participants.

Les déplacements pourront être faits par petit train, à pied, à vélo, en trottinette. Libre choix à vous.

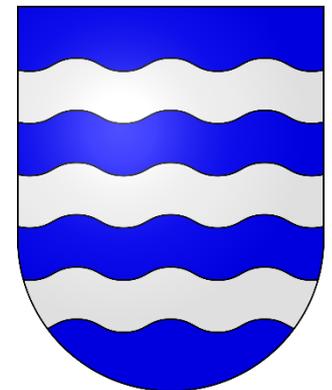
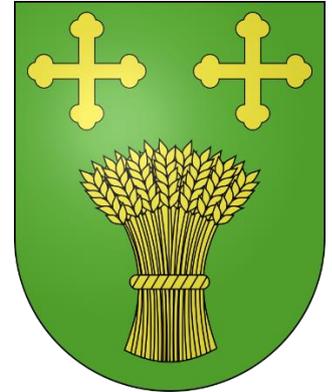
Une place de fête vous accueillera dès 18h00. Elle se situera proche du terrain de foot d'Assens. Les Milices vaudoises seront présentes.

Apéritif offert par la commune. Repas assis sur réservation.

Animation musicale le soir sous cantine.

Feux d'artifices à 22h30.

Nous vous attendons nombreux à cette belle journée.





DIMANCHE 1ER AOÛT 2021 : FÊTE NATIONALE SUISSE

La jeunesse de Bioley-Orjulaz a l'immense plaisir de vous convier à célébrer la fête nationale à la Maison villageoise.

Tous les habitants du village, ainsi que leur famille et amis sont les bienvenus.

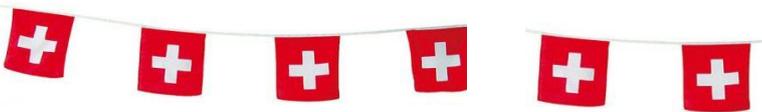
Programme de la manifestation :

20h00 Sonnerie des cloches

21h00 Chant de l'hymne national

Le traditionnel feu sera érigé, en fonction de la météo, aux abords de la Maison villageoise (2ème parking nord Praz-Communaux).

Vous avez la possibilité de vous restaurer dès 18h30.



LA BIOLLE : LA DERNIÈRE

C'est en 1997 que La Biolle paraissait pour la première fois sous l'initiative de Madame Claudine Maury, greffe municipale de l'époque. En 2011, elle prend un nouveau format sur papier glacé et en couleur.

A raison de deux éditions par an, nous avons tenté au fil des années de vous informer sur la vie du village.

Ce fut un réel plaisir de concocter pendant plus de 10 ans tous ces articles. Rechercher l'information, l'insolite a été une grande source d'inspiration.

Merci à tous les collègues municipaux pour leur participation mais surtout à Nicole Zahler, greffe municipale et Joseph Despont, Syndic, pour les nombreuses heures consacrées à la relecture et aux corrections.

Bonne dernière lecture.

Cyril Létra.



Ce dernier numéro a été distribué aux habitants sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune d'Assens.



Communications associatives

LA JEUNESSE DE BIOLEY-ORJULAZ FÊTE SES 101 ANS.

Chers habitantes et habitants de Bioley-Orjulaz,

Comme promis, nous voici prêts pour fêter avec quelques mois de retard dus au COVID, les 100 ans de la société de jeunesse de Bioley-Orjulaz.

Les festivités auront lieu le 20 et le 21 août 2021.

Voilà un petit aperçu du programme qui vous attend, en espérant qu'il vous plaira :

Vendredi 20 août :

- Souper dans la grande salle sur inscription
- Petite restauration + animation dans le caveau

Samedi 21 août :

- Balade gourmande durant la journée
- Tournoi de pétanque en fin de journée
- Tonnelle + petite restauration durant toute la journée

Fondée en 1920, la jeunesse de Bioley-Orjulaz s'endort régulièrement quelques années pour mieux repartir à chaque fois. Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces festivités.

Les membres de la jeunesse de Bioley-Orjulaz.



PETITE ANNONCE

Dans le cadre de la restructuration de son comité, l'Espace culturel Assens cherche **un ou une secrétaire**

Tâches principales : Etablir les procès-verbaux des séances diverses et de l'assemblée générale ainsi que la correspondance générale. Actualiser la liste des membres de l'association, son fichier d'adresses et le fichier des artistes.
Ce travail s'effectue en principe sur une base bénévole, les frais effectifs sont remboursés. Temps d'occupation variable selon la saison, estimé à 1 à 2 heures par semaine sur l'année.

Nous sommes à disposition pour tout renseignement complémentaire :
Monique Chambettaz 0797049149, monique.chambettaz@bluewin.ch
Guy Lanfranconi, 079 434 67 00 guy.lanfranconi@lanfranconi.ch

ESPACE
CULTUREL
ASSENS